

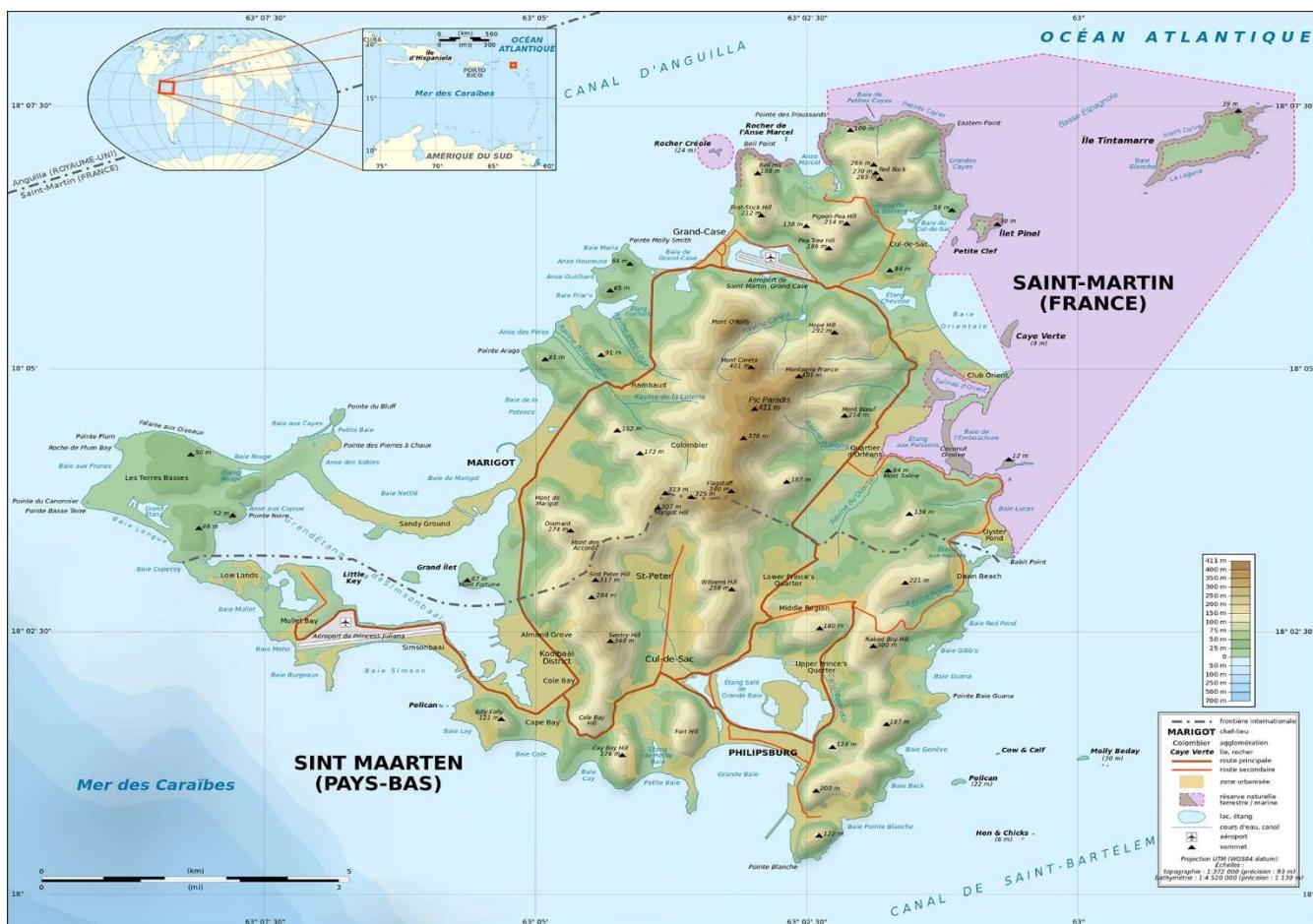
Année 2024 :

Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse.

Rapport final : Mars 2025



Projet soutenu par :
DEAL Guadeloupe / AGRNSM



L'île de Saint-Martin est située au nord de l'arc des Petites Antilles, entre Saint-Barthélemy au sud-est et Anguilla au nord. L'île est découpée en deux parties, la partie néerlandaise au sud de l'île et la partie française au nord (Figure1). Le rattachement administratif de Saint-Martin au Département de la Guadeloupe, en vigueur depuis 1947, a pris fin en 2007. Le processus d'évolution statutaire engagé par les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin s'est en effet concrétisé par l'adoption, le 21 février 2007, d'un nouveau statut de Collectivité d'Outre-Mer (COM). Le 15 juillet 2007, le Conseil territorial de la nouvelle COM est mis en place. L'économie repose principalement sur le tourisme et les services associés : l'hôtellerie, la restauration.... Depuis le passage du cyclone Irma de catégorie 5 le 6 septembre 2017 qui a dévasté près de 95% du bâti de la partie française, le secteur du BTP enregistre un net regain d'activité alors que l'activité touristique peine à redémarrer. La Réserve Naturelle Nationale (RNN) comprenant 95% de sa surface sur le domaine public maritime, est située à l'est de la partie française.

Créée en 1998, la RNN de Saint-Martin protège 3 types de milieux abritant plusieurs unités écologiques : les herbiers de Magnoliophytes marines et les formations coraliennes du milieu marin ; les formations végétales xérophiles littorales et les mangroves du milieu terrestre ; et le milieu lacustre avec les étangs. La gestion est attribuée à l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM).

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin abrite un échantillon représentatif des écosystèmes tropicaux des Antilles, caractérisé par une richesse spécifique exceptionnelle, de par la présence d'habitats, d'espèces rares et d'intérêt patrimoniale fournissant de nombreux services écosystémiques essentiels aux populations locales. Les récifs coralliens et les herbiers de Magnoliophytes marines constituent des habitats indispensables pour de nombreuses espèces marines. A Saint-Martin, 36 espèces d'éponges, 30 espèces de gorgones, 30 espèces de coraux, 526 espèces de mollusques ou encore 106 espèces ichtyologiques ont été inventoriées. Plusieurs espèces de requins, de raies, de tortues marines et de mammifères marins fréquentent également ces eaux.

Résumé :

Rapport à citer sous la forme suivante :

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2025) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse, Année 2024, AGRNSM, 10 pages.

Conformément à son Plan de Gestion (Section Connaissance et suivis continu : CS 16 -« Suivre les échouages et les individus en détresse », Priorité 1) et en cohérence avec le Plan National d'Actions en faveurs des Tortues Marines aux Antilles françaises au sein du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe coordonné par l'Office National des Forêts, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin coordonne depuis 2009 un réseau local d'écovolontaires formés pour réaliser annuellement un suivi standardisé des activités de ponte sur les sites identifiés comme prioritaires, et les autres.

En 2024, 10 signalements d'échouages ou d'animaux en détresse ont été enregistrés pour 14 tortues marines (7 en 2023), dont 8 nouveau-nés, par le réseau local de prise en charge. Excepté les 8 nouveau-nés, dont l'échouement est probablement lié aux courants marins de baies fermées, 2 tortues imbriquées et 4 tortues vertes mortes ont été retrouvées. Les agents de l'AGRNSM, qui ont pris en charge ces tortues adultes, supposent qu'une collision est à l'origine du décès de trois d'entre elles. Tous les échouages de l'année 2024 se situent hors Réserve.

La poursuite des actions de sensibilisation du public et la veille sur les réseaux sociaux ont permis de rendre le réseau local échouage pleinement opérationnel et efficace pour Saint-Martin. Les services de gendarmerie, pompiers, gardiennage des résidences côtières sont aussi des acteurs efficaces à la veille des animaux échoués.

Dossier suivi par :



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin

Aude BERGER
Cheffe de projets

Sous la responsabilité de Julien CHALIFOUR,
Responsable Pôle scientifique

Association de Gestion de la Réserve Naturelle de
Saint-Martin
11-13, Rue Barbuda, Hope Estate
97150 Saint-Martin
Email : reservenat.aude@yahoo.com
Tel : +590 690 470 213

- SOMMAIRE -

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS :	1
1. CONTEXTE	1
2. OBJECTIFS	2
II. PRESENTATION DES SITES D'ETUDE	3
III. METHODOLOGIE.....	4
IV. RESULTATS DE LA SAISON 2024	5
V. BILAN ET PERSPECTIVES :	9
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	10

Table des Figures :

FIGURE 1: CARTE DES PRINCIPAUX SITES DE PONTE DE TORTUES MARINES SUIVIS A SAINT-MARTIN.	3
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL D'ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DE 2009 A 2024 A SAINT MARTIN..	5
FIGURE 3 : EVOLUTION DU NOMBRE MENSUEL D'ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DE 2009 A 2024 A SAINT MARTIN.	5
FIGURE 4 : EVOLUTION PAR ESPECE DES ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DOCUMENTÉES A SAINT MARTIN DE 2009 A 2024.	6
FIGURE 5 : EVOLUTION DU TYPE DE CAUSES PROBABLES D'ÉCHOUAGE DES TORTUES MARINES ANNUELLEMENT DOCUMENTÉE A SAINT-MARTIN DE 2009 A 2024.	6
FIGURE 6 : REPARTITION PAR SITE DE L'ENSEMBLE DES ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DOCUMENTÉES A SAINT MARTIN DE 2009 A 2024.	7
FIGURE 7: REPARTITION DES TORTUES MARINES ÉCHOUÉES DOCUMENTÉES PAR TYPE DE STATUT DE PROTECTION DES SITES, A SAINT-MARTIN DE 2009 A 2024.	8

Table des Photos :

PHOTO 1 : JUVENILE DE TORTUE IMBRIQUEE ÉCHOUÉ VIVANT, A CUL DE SAC LE 25/01/2024.	2
PHOTO 2 : ENFOISSEMENT D'UNE TORTUE VERTE ADULTE A LA BAIE NETTLE LE 22/05/2024.....	4
PHOTO 3 : TORTUE VERTE ADULTE MORTÉE ÉCHOUÉE, BAIE NETTLE, 22/05/2024.....	9

Sigles et abréviations :

AGRNSM	Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin
ONF	Office National des Forêts
PG	Plan de Gestion
RTMG	Réseau Tortues Marines de Guadeloupe
Cm	<i>Chelonia mydas</i>
Dc	<i>Dermochelys coriacea</i>
Ei	<i>Eretmochelys imbricata</i>
RNN	Réserve Naturelle Nationale
SE	Suivis, Etudes et Inventaires

I. Contexte et objectifs :

1. Contexte

Par 18°05' Nord et 63°05' Ouest, l'île de Saint-Martin se positionne sur l'arc antillais, intercalée entre Anguilla au Nord, et Saint-Barthélemy au Sud. D'une superficie de 95 km² au total, l'île se singularise par sa division administrative en deux régions : une partie hollandaise au Sud « Sint-Maarten », et une partie française au Nord, couvrant les 3/5ème du territoire.

Située dans la partie Nord de l'île, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) occupe depuis le 3 septembre 1998, une superficie totale de 3 054 hectares (ha) : 154 ha d'espaces terrestres, 2 796 ha d'espaces maritimes et 104 ha d'espaces lacustres (Etang aux Poissons et Etang des Salines d'Orient).

Dans le cadre de sa mission de maintien de la biodiversité et de préservation des différents écosystèmes marins et terrestres, en accord avec la mise en valeur économique et sociale de l'île de Saint-Martin, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM) gérante de la RNN, met en œuvre depuis 2009 un Plan de Gestion, conformément au décret n° 2005-491 du 18 mai 2005. Ce dernier visant à réduire l'effet des facteurs influençant négativement l'état de conservation de la Réserve, se décline en 8 axes (domaines d'activités), dont l'Objectif 3 vise à favoriser la conservation des populations de tortues marines, via notamment la programmation d'inventaires et suivis nécessaires à l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes.

Les tortues marines sont protégées au niveau international, national et régional depuis l'Arrêté préfectoral de 1991 sur le territoire de l'archipel Guadeloupéen. La protection des sites de ponte est quant à elle assurée juridiquement depuis 2005 par Arrêté Ministériel (14 octobre 2005), revu et remplacé en novembre 2022. Un Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines des Antilles Françaises (PNATMAF) est validé depuis 2006 (anciennement Plan de Restauration, actuellement PNATMAF 2020-2029) par le Conseil National de Protection de la Nature et est coordonné par l'Office National des Forêts (ONF) avec l'appui des acteurs du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe (RTMG), dont fait partie l'AGRNSM. Deux des objectifs de ce plan concernent l'identification des sous-populations de tortues marines nidifiant aux Antilles françaises et la détermination de leur état de conversation et des menaces pesant sur elles, passant notamment par l'acquisition de connaissances relatives aux tortues marines échouées ou en détresse.

Depuis 2009 et conformément au Plan de Gestion de la RNN, Section Connaissance et suivis continu : CS 16 - « Suivre les échouages et les individus en détresse », l'AGRNSM sensibilise le public et coordonne les actions de prise en charge des individus échoués ou en détresse sur la partie française. En parallèle, l'association gestionnaire opère un suivi annuel des sites de pontes, opéré par les agents et des bénévoles coordonnés par le gestionnaire de la RNN de Saint-Martin. L'année 2017 faisant suite aux 25 ans d'action de préservation des tortues marines, fut marquée par une saison cyclonique des plus actives, avec le passage d'un ouragan majeur de catégorie 5 sur Saint-Martin le 6 septembre 2017 : Irma.

En 2024, le projet « Appui à la conservation des tortues marines de Saint-Martin - 2024 », financé par la Direction de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement de Guadeloupe (DEAL Guadeloupe) et l'AGRNSM, a permis la continuité de la réalisation d'actions d'acquisition de connaissances sur les populations de tortues marines de Saint-Martin en dehors de la RNN (fréquentation des sites de ponte et échouages), ainsi que de favoriser la conservation des populations et de leurs habitats par la prise en compte des enjeux dans l'aménagement du littoral et des usages côtiers.

Le présent rapport concerne les résultats et les analyses du suivi des échouages des tortues marines et des individus en détresse observés à Saint-Martin (dans et hors Réserve) pour l'année 2024.

2. Objectifs

L'objectif principal est l'animation et la coordination d'un réseau local de prise en charge des tortues marines échouées ou en détresse sur le territoire français de Saint-Martin (en et hors Réserve), en 2024.

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer les capacités de prise en charge des animaux par le personnel de l'AGRNSM,
- Coordonner la prise en charge des animaux par le personnel de l'AGRNSM,
- Bancariser les informations annuellement collectées et effectuer le rapportage au sein de RTMG.



Photo 1 : Juvénile de tortue imbriquée échoué vivant, à Cul de sac le 25/01/2024.

II. Présentation des sites d'étude

Le réseau de veille et de prise en charge des tortues marines en difficulté ou échouées s'étend sur l'ensemble du littoral du territoire français de Saint-Martin :



Figure 1: Carte des principaux sites de ponte de tortues marines suivis à Saint-Martin.

III. Méthodologie

Le protocole mis en œuvre pour le suivi et la prise en charge des tortues marines en détresse ou échouées à Saint-Martin a été élaboré sur la base de recherches bibliographiques, d'échanges avec les experts locaux (Guadeloupe/Martinique) et nationaux (Muséum National d'Histoire Naturelle), des moyens humains et matériels disponibles en interne au sein de l'AGRNSM.

L'objectif est de mettre en œuvre de manière pérenne un protocole adapté aux objectifs de gestion énoncés dans le Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin de 2018-2027 (Action Connaissances et Suivi continu du patrimoine naturel n° 16), de fournir des données conformes aux attentes de l'ONF suivant le Plan National d'Actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises (RNNSM/ONF, 2017) et d'atteindre les objectifs fixés par le programme d'actions locales « Appui à la conservation des tortues marines de Saint-Martin 2024 », financé par la DEAL.

Les interventions de suivi et de prise en charge seront assurées par le coordinateur local de l'AGRNSM via son Responsable Pôle scientifique et avec l'appui régional du RTMG et son animateur l'ONF. Seul le personnel ayant suivi une formation dédiée et habilité à le faire, assurera la prise en charge, le relevé d'informations et la manipulation des tortues marines, espèces animales protégées.

Protocole :

3 espèces sont principalement considérées (la tortue luth, la tortue imbriquée et la tortue verte), ainsi que des espèces observées de manière plus anecdotique (tortue olivâtre, tortue caouane).

Le personnel de l'AGRNSM anime un réseau local de veille pour le signalement des animaux en détresse ou échoués. L'efficacité de la coordination et de la prise en charge des individus échoués est directement dépendante de l'implication du public et des professionnels de la mer relayant les observations. Avec l'accord et sous la coordination du RTMG, le personnel habilité de l'AGRNSM adapte au contexte de chaque intervention, les moyens logistiques et humains nécessaires à la prise en charge.

Chaque intervention permet la collecte d'informations sur le terrain en fonction des moyens humains et logistiques disponibles (à terre ou en mer), afin de déterminer l'espèce, l'état de santé et les causes probables de l'échouage. L'ensemble de ces données est ensuite archivé et reversé sur la base de données échouage du RTMG. En fin d'année, les données collectées sont synthétisées au sein d'un rapport annuel transmis au RTMG.

En l'absence de service d'équarrissage à Saint-Martin les animaux morts sont, lorsque cela est possible, transportés et éliminés en décharge pour des raisons sanitaires et pour éviter tout prélevement illégal sur les carcasses. Dans le cas contraire, ils sont enterrés sur place.



Photo 2 : Enfouissement d'une tortue verte adulte à la Baie Nettlé le 22/05/2024.

IV. Résultats de la saison 2024

Après un recul du nombre d'échouages en 2023, l'année 2024 est marquée par une nouvelle hausse du nombre d'incidents de ce type : 10 signalements correspondant à 8 nouveaux nés de tortues imbriquées vivants et remis à l'eau, 4 juvéniles (2 tortues imbriquées dont 1 vivante et remise à l'eau et 2 tortues vertes) et 2 tortues vertes adultes mortes. Depuis 2009, le nombre d'échouages de tortues marines documentés à Saint-Martin progresse (Figure 2), malgré un infléchissement marqué en 2018, 2021 et 2023. L'ensemble des échouages documentés depuis 2009, semble principalement survenir au cours des périodes de Mars à Mai et de Juillet à Septembre (Figure 3). Si ces périodes ne correspondent pas à des pics de fréquentation touristique de l'île, elles apparaissent cependant coïncider avec des périodes plus propices à la navigation (météo marine plus clémente).

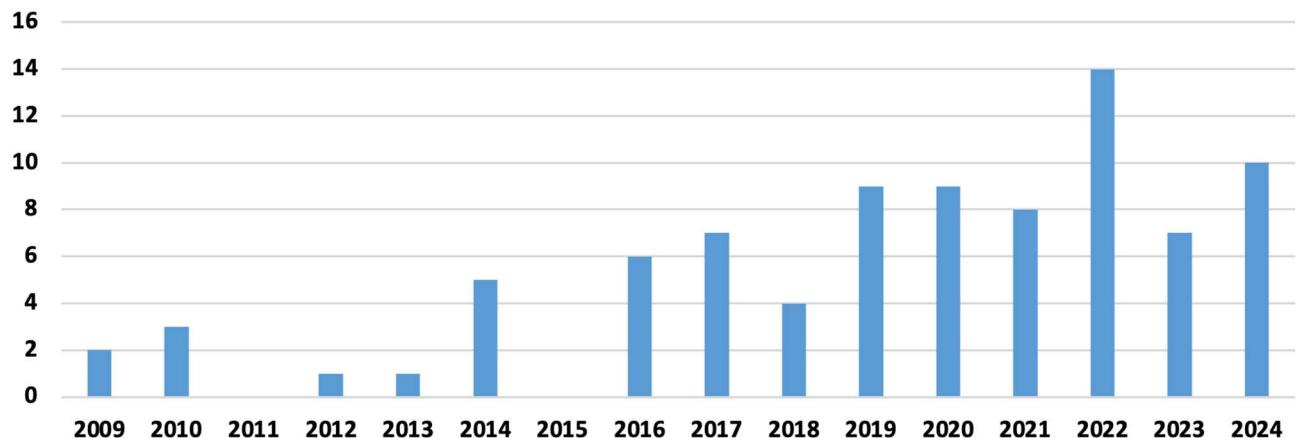


Figure 2 : Évolution du nombre annuel d'échouages de tortues marines de 2009 à 2024 à Saint Martin.

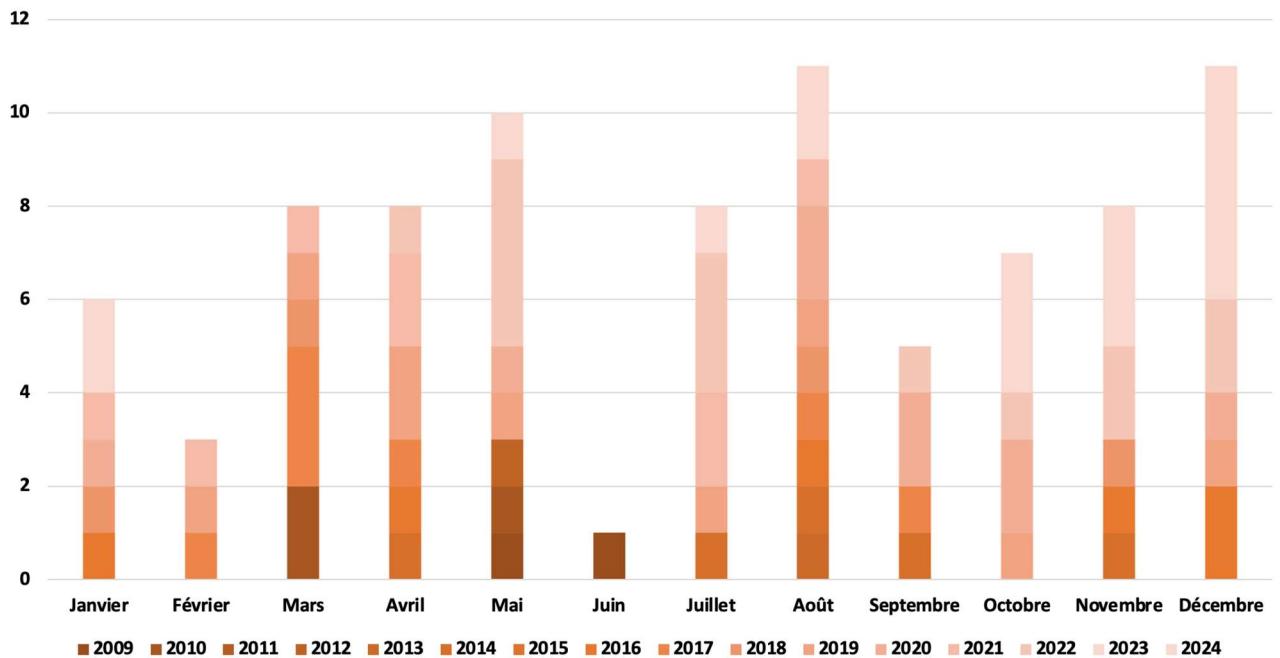


Figure 3 : Evolution du nombre mensuel d'échouages de tortues marines de 2009 à 2024 à Saint Martin.

La Figure 4 synthétise l'évolution des échouages de tortues marines enregistrés à Saint-Martin sur la période 2009-2024 par espèce. Ces derniers semblent particulièrement impliquer les tortues vertes, plus côtières, de par leur régime alimentaire les amenant à fréquenter les herbiers sous-marins côtiers.

La Figure 5 traduit la prédominance des collisions comme cause de mortalité suspectée, suivie par Autres puis par la fibropapillomatose, sur la période 2009 – 2024 à Saint-Martin.

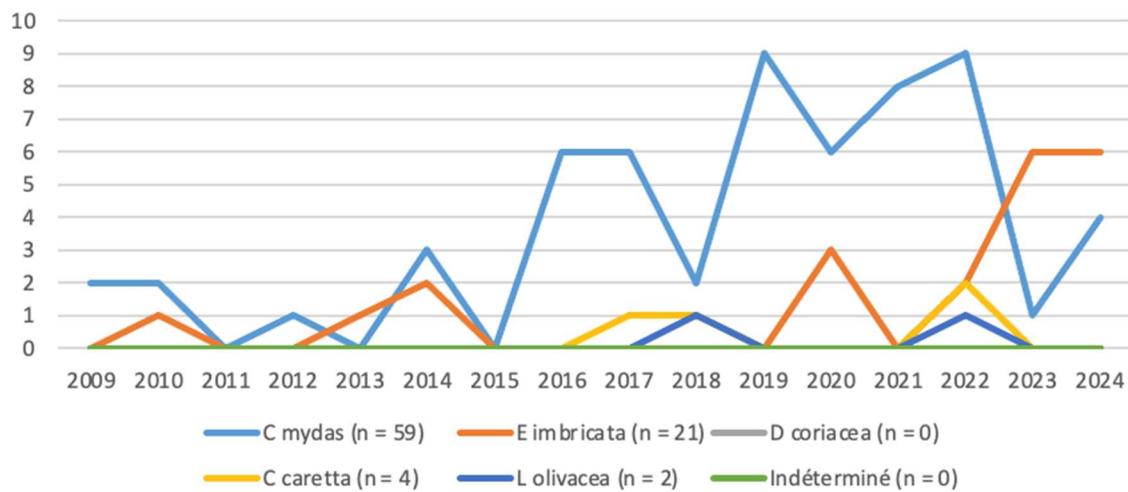


Figure 4 : Evolution par espèce des échouages de tortues marines documentés à Saint Martin de 2009 à 2024.

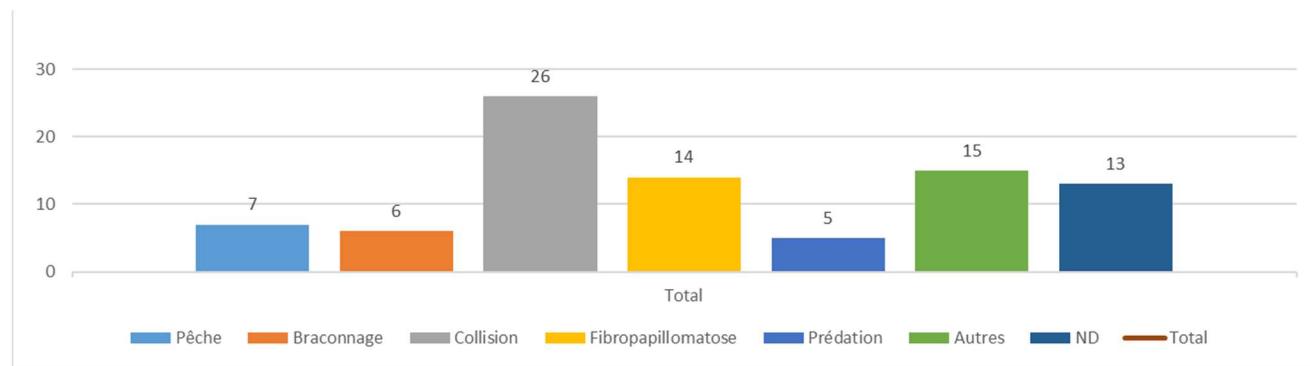


Figure 5 : Evolution du type de causes probables d'échouage des tortues marines annuellement documenté à Saint-Martin de 2009 à 2024.

La Figure 6 traduit la prédominance des échouages documentés à Cul de Sac (25), Baie orientale (15), Baie Nettlé (10) et Marigot (8). A noter que l'anticyclone des Açores dirige vers les îles des Antilles un vent d'Est, plus connu sous le nom d'Alizé, qui est favorable aux échouages à l'ouest des fonds de baies comme celles citées précédemment. Ces zones géographiques sont connues pour être le lieu d'une importante fréquentation nautique, que ce soit par les watersports ou la navigation côtière, marchande ou de transport de passagers. Il faut cependant, modérer ces remarques en tenant compte du fait qu'il est avéré qu'une faible proportion des animaux arrivent à la côte et que seule une partie de cette dernière est localisée, puis signalée au réseau. Enfin, certains animaux signalés en dérive ne sont jamais retrouvés par le réseau de prise en charge.

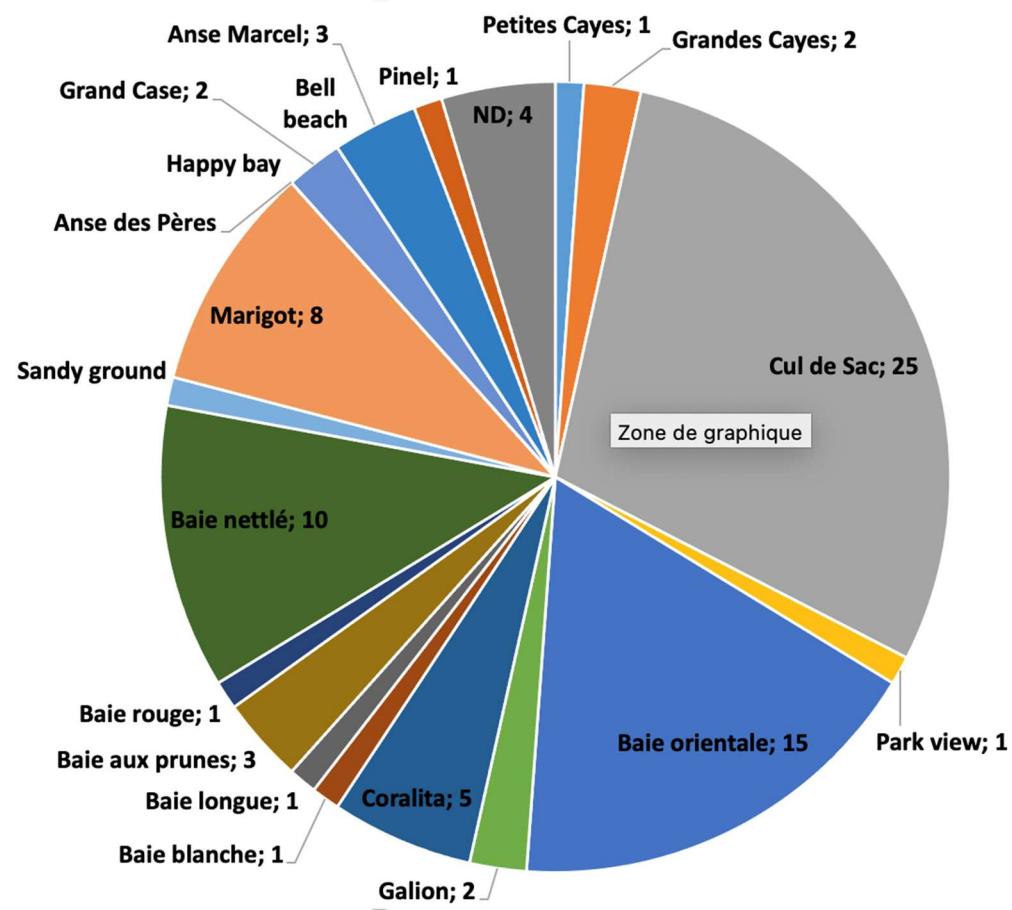


Figure 6 : Répartition par site de l'ensemble des échouages de tortues marines documentés à Saint Martin de 2009 à 2024.

La figure 7 représente la répartition géographique des échouements documentés depuis 2009. Ces derniers surviennent majoritairement hors réserve (85%).

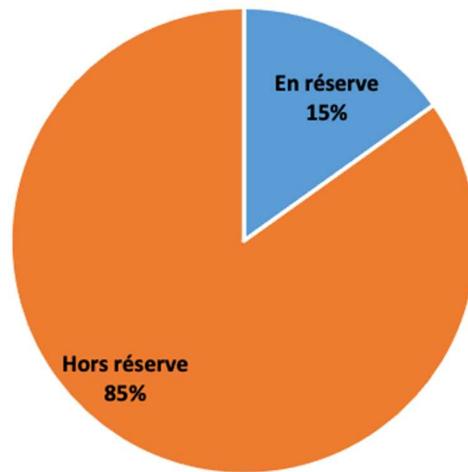


Figure 7: Répartition des tortues marines échouées documentées par type de statut de protection des sites, à Saint-Martin de 2009 à 2024.

V. Bilan et perspectives :

Campagne 2024 :

La campagne 2024 a été marquée par 10 signalements de 14 tortues marines au total, dont 3 juvéniles morts (1 tortue imbriquée et 2 tortues vertes) et 2 tortues vertes adultes mortes. La probable cause est la collision avec engins à moteur, comme dans la majorité des cas enregistrés à Saint-Martin depuis 2009.

Animation de réseau local :

La mobilisation lors des signalements et la veille sur les réseaux sociaux permettent la prise en charge de la majorité des animaux échoués ou en détresse signalés, le plus souvent dans la journée.

Le réseau local de prise en charge des échouages de tortues marines est donc pleinement intégré et opérationnel à Saint-Martin. Il se heurte cependant à l'inexistence d'un centre de soins pour la prise en charge des individus encore en vie, ainsi qu'à celle d'un service d'équarrissage de la Collectivité de Saint-Martin, pour l'enlèvement et l'élimination des carcasses.

Perspectives :

Les données collectées depuis 2009 traduisent une légère recrudescence des cas enregistrés de Mars à Mai et de Juillet à Septembre, nécessitant une mobilisation plus importante des animateurs de réseau et des moyens logistiques nécessaires (véhicules terrestre et nautique) durant ces périodes de forte fréquentation des eaux côtières.

Aux vues des données collectées, plusieurs périodes apparaissent comme propices à la mise en place d'actions de sensibilisation des usagers de la mer, dans l'optique d'une réduction des cas de collision avec engins à moteur, menace majeure à Saint-Martin (38% des échouages documentés depuis 2009).



Photo 3 : Tortue verte adulte morte échouée, Baie Nettlé, 22/05/2024.

Références bibliographiques :

- BERGER A. et CHALIFOUR J. (2024) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouements et individus en détresse, Année 2023, RNN Saint-Martin, 10 pages.
- BERGER A. et CHALIFOUR J. (2023) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouements et individus en détresse, Année 2022, RNN Saint-Martin, 9 pages.
- BERGER A. et CHALIFOUR J. (2022) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse, Année 2021, RNN Saint-Martin, 9 pages.
- BERGER A. et CHALIFOUR J. (2022) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse, Années 2019 et 2020, RNN Saint-Martin
- BERGER A. et CHALIFOUR J. (2022), Suivi des pontes de tortues marines à St Martin : Saisons 2019 et 2020, RNN de Saint-Martin
- BERGER A. et CHALIFOUR J. (2020) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2019, RNN de Saint-Martin, 28 pages
- CHALIFOUR J. (2019), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2018, RNN Saint-Martin, 17 pages
- Vaslet A. & AGRNSM (2018) : Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de St-Martin : 2018-2027. Partie C – Fiches actions, 217p.
- BOUSQUET C. et CHALIFOUR J. (2017) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2016, RNN Saint-Martin, 17 pages
- NOUHAUD M., CHALIFOUR J. (2016), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 201, RNN Saint-Martin, 19 pages
- CHALIFOUR J. (2015), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2014, RNN Saint-Martin, 17 pages
- CHALIFOUR J. (2014), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2013, RNN Saint-Martin, 17 pages
- CHALIFOUR J. (2013), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2012, RNN Saint-Martin, 20 pages
- CHALIFOUR J. (2012), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2011, RNN Saint-Martin, 14 pages
- MALTERRE P. (2010), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2010, RNN Saint-Martin, 14 pages
- MALTERRE P. (2009), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2009, RNN Saint-Martin, 17 pages
- DIAZ N., CUZANGE P. A. (2009), Plan de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin et des sites du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, OSA, 311 pages + annexes